

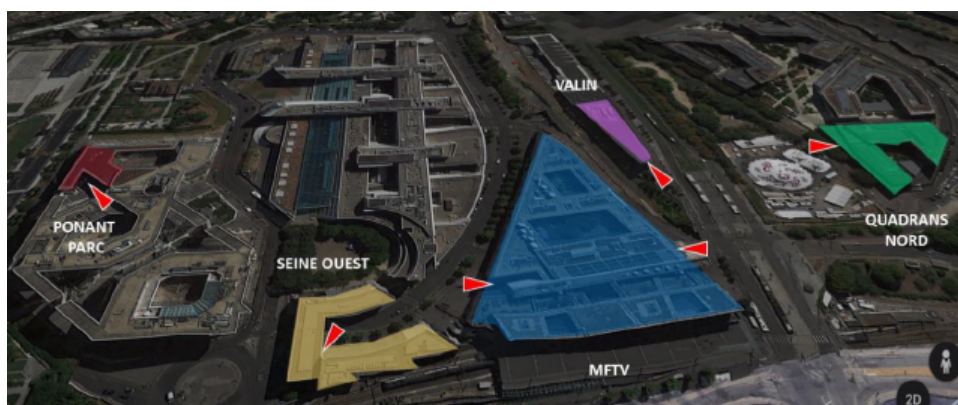
# CSE réseau • 3

## Compte rendu FO des Comités Sociaux et Économiques extraordinaires du 4 et 7 Avril 2023

Alors que le 7 avril était la journée mondiale de la santé ayant pour thème “atteindre la santé pour tous”, le CSE s’est réuni trois fois en une semaine avec 3 risques graves pour la santé des salariés. A l’ordre du jour aussi, l’info/consultation concernant le projet CAMPUS (regroupement de différents sites parisiens), et sur l’avenir des équipes légères de la Fabrique en régions.

### OUI, le Réseau régional est concerné par le projet Campus !

Le projet CAMPUS a pour objectif de regrouper, à l’horizon 2025, des emprises parisiennes dans le quartier du siège de France Télévisions. Nous allons passer de 16 à 5 sites. Cette réorganisation géographique concerne près de 5000 personnes (permanents et non-permanents). Une manière de la direction de repenser les organisations de travail.



## Pourquoi les élus du CSE du réseau sont-ils informés et consultés sur ces déménagements ?

Des salariés du Réseau régional travaillent au 4° étage du site MFTV. C'est une équipe d'environ 25 personnes, qui ont toujours été présents sur le Siège.

Et il y a aussi les salariés de l'antenne Paris île de France (ex France 3 Vanves), implantés au 3° étage du site MFTV. Avec environ 95 personnes dont 67 journalistes. Ils sont arrivés sur le site du Siège en 2019 suite à l'abandon du site Vanves après un incendie. Après le traumatisme de ces salariés suite à ce déménagement, les élus ont demandé que ces salariés restent où ils sont aujourd'hui.

Et puis, il y a l'université de France•tv, actuellement rue Linois : à l'avenir, nos formations se dérouleront dans le bâtiment Quadrans Nord.

## L'arrivée du Flex Office et ses conséquences

Une expertise demandée par les différents CSE impactés par ce projet est allée au-delà de la phase de "méta-zoning" (se limitant normalement à cette question "quelles directions dans quels bâtiments?"). Elle a permis de dévoiler aussi la façon de percevoir l'aménagement des espaces, le "quartier d'équipes", élément de langage de la direction, car appelé plus communément Flex Office (postes de travail non attitrés). En l'état, seuls 5 % des bureaux seraient des postes dédiés. Cela soulève des questionnements par rapport à des sujets tels que la concentration, la confidentialité, les nuisances acoustiques... Là, le Flex Office s'installe à France Télévisions. Les open-spaces déjà largement décriés, n'encouragent pas ce système d'occupation des espaces. En regroupant les différentes entités proches du siège de France Télévisions, la direction nous parle de créations de synergies, d'espaces libérés pour créer des espaces communs (salle de sport, conciergerie, salle de spectacle) pour plus de convivialité mais la direction ne s'appuie pas sur des éléments factuels concernant l'envie du salarié, alors que la plupart souhaitent avoir leur propre bureau.

Les élus demandent à ce que le recueil des demandes des salariés soit réalisé et pris en compte dans la phase 2 dite "macro-zoning".

La suppression de la redevance et l'incertitude sur notre financement pour l'année 2024 amènent l'expert à laisser entendre que le bâtiment du Ponant pourrait être libéré en 2029 : nous passerions alors à 4 bâtiment), ce qui serait alors le signe d'une poursuite de la diminution des effectifs dans les prochaines années.

## Alerte pour risques graves

### A la vidéographie de Nancy

Alors que le service vidéographie de Nancy fonctionnait bien, la Direction de la Fabrique a décidé une réorganisation de façon unilatérale. L'objectif de ce projet est de centraliser les commandes, avec une mise en place d'un "point d'entrée unique" pour le service. Le collectif a rejeté leur projet et depuis, une perte de sens au travail et une dégradation de la santé des salariés sont constatées.

Devant l'inertie de la direction et les accidents du travail déclarés, les élus du CSE Réseau ont décidé de voter une expertise, afin que toute la lumière soit faite sur ce service et sur ce projet.

## A l'antenne de Toulouse

Une expertise a été votée pour deux raisons.

En octobre dernier, la Direction et les Représentants du personnel avaient souhaité engager des actions d'accompagnement collectif auprès de la rédaction de Toulouse : cela avait été piloté par le cabinet ACCA, afin de faire un état des lieux de la situation. Après restitution du diagnostic, la direction a choisi d'agir en lançant des ateliers de travail. Cependant, des problèmes et des tensions persistent au sein de la rédaction.

Et la deuxième raison fait suite à un accident du travail d'une représentante du personnel, accompagnée par un mauvais accompagnement du cabinet d'assistantes sociales, qui a entraîné une reprise prématurée de la salariée en question, sans recherches de solutions plus adaptées à sa situation.

## A l'antenne de Nancy

Suite à des incidents répétés et 5 accidents du travail déclarés la même semaine, les élus ont voté une expertise ayant pour objectif d'identifier les problèmes que rencontrent le collectif de Lorraine et de les analyser. Suite aux préconisations de l'expertise, un plan d'actions sera mis en œuvre et il a été demandé à l'expert d'accompagner ce plan d'action. Par ailleurs, la direction a proposé qu'il soit fait appel à un médiateur ou un facilitateur extérieur (en lien avec les représentants de proximité), afin de permettre aux salariés de travailler sereinement.

## Information sur l'avenir des équipes légères de la Fabrique en régions

Ce point a été demandé par les élus du CSE.

En effet, certains encadrants se sont rapprochés récemment des salariés des équipes de tournage légères de la Fabrique. Et leur ont laissé entendre que, suite au problème de manque d'activité, ils pourraient être rattachés aux antennes régionales du Réseau.

Pour les élus, il y a entrave dans le sens où ils n'ont pas été informés ni consultés sur cette réorganisation. De son côté, la direction des moyens internes de fabrication s'empresse de nous expliquer que *"ce n'est pas un projet mais seulement une réflexion en cours"*.

Le directeur du réseau ajoute qu'il *"n'est pas prévu de transfert d'équipe et de projet éditorial à date, mais que cependant un travail éditorial pourrait être mis en place pour le futur"*.

Après des débats houleux concernant le non-respect des règles d'or et la primauté du recours à nos moyens internes, ainsi que du non-respect d'un préavis de sortie de grève (qui avalisait, justement, le maintien de ces équipes), les élus ont demandé fermement l'abandon de ce projet.

Par ailleurs, les élus ont réitéré une demande pour la mise en place rapide d'une commission des moyens internes de fabrication à l'échelle de toute l'entreprise (et donc du CSE central) afin de pouvoir évoquer ces graves problèmes en amont.

La direction évoque des problèmes d'organisation (puisque cela concerne plusieurs CSE) mais n'y est pas opposée, s'il y a un accord avec les organisations syndicales. Notamment si la création de cette commission permettait que tout ce qui concerne la Fabrique relève de cette nouvelle commission, et ne soit pas traité en doublon dans d'autres, comme c'est le cas aujourd'hui.

En tout cas, si cette posture était gardée et que la stratégie de l'évitement venait à perdurer, elle irait alors "droit dans le mur" et en porterait toute la responsabilité.

## Prochain CSE du Réseau prévu les 19 et 20 avril

**Vos élus CSE • réseau : Titulaires :** Grégory HEN - Laurence ROMET - Emeline DROXLER - Bruno DEMANGE - Claude FALLAS - Teddy CARUEL • **Suppléants:** Thierry COLIN - Hervé MORIN - Christophe AMOURIAUX - Sabrina MARTIN - François ORMAIN- Amélie DOUAY • **Représentant Syndical :** Luc GRANDJEAN en remplacement de Roya MORADPOUR